

Il n'y a eu qu'un homme tué et cinq blessés à bord des steamers.

Le 21 janvier, le steamer sur lequel était sir C. Wilson et toute sa suite a fait naufrage, à environ trois milles au-dessus des positions ennemies en aval du bas de la cataracte de Shalabka; l'autre steamer avait fait naufrage auparavant, le 20 janvier. Nous sommes arrivés à Gabat à l'aide de petites barques, le même jour à deux heures de l'après-midi.

Pour ce qui est de la chute de Khartoum, le 26 janvier, il dit que cela est hors de doute, mais le sort de Gordon est incertain, attendu que les rapports sont contradictoires; l'opinion générale est qu'il a été tué, mais il n'y a pas de témoignages assez importants dans un sens que dans l'autre. Quelques personnes disent qu'il est enfermé avec quelques Grecs dans une grotte à Khartoum. La prise de Khartoum a décidé les tribus Shukryia à se joindre au Mahdi, de sorte que la rive orientale du Nil est maintenant hostile aussi bien que la rive gauche.

Les indigènes ont une grande peur des Anglais, et ils attendent avec anxiété la marche du général Earle.

LES INTENTIONS DU CABINET ANGLAIS

Suivant le *Standard*, le gouvernement anglais ne serait pas opposé à une marche sur Khartoum, mais il n'a le moindre espoir de sauver Gordon; il ne se propose pas de faire le siège de Khartoum, mais il ne se propose pas de laisser cette ville, et il ne se propose pas de laisser cette ville sans être préparé pour envoyer des troupes à Souakin, dans le cas où Lord Wolsley le demanderait; on s'occupe aussi de préparer un corps de troupes à Hodeïda.

On croit fortement, au ministère de la guerre que Gordon a été tué; il avait prévu, il y a quelque temps, Lord Wolsley qu'il était en danger d'être tué, et c'est là ce qui avait décidé de donner à envoyer d'urgence le général Stewart à travers le désert, avec ordre d'atteindre le Nil et d'aller de là à Khartoum le plus rapidement possible.

CE QUE FERA LE MAHDI

Un rédacteur du *Figaro* s'est rendu chez le cheik Gamal-Eldin, qui travaille en ce moment à Paris à la politique étrangère des musulmans. Lui a demandé son opinion sur ce que fera le Mahdi au Soudan.

Voici ce qu'il a répondu le cheik :

« Il se peut que le Mahdi fasse avec les Anglais un pacte partiel, une transaction. Il se peut qu'il négocie avec eux l'échange de Gordon contre Arabi, toujours retenu dans l'île de Ceylan. Arabi, en effet, dispose d'une grande influence. Il est très populaire.

« Il rendrait d'immenses services à la cause musulmane. Mais quant à signer un traité aux termes duquel les Soudanais déposeraient les armes et s'arrêteraient ici ou là, jamais le Mahdi ne fera cela. Il ne veut plus le Mahdi s'il se prêtait à ces conditions.

« Ce qu'il doit vouloir, ce qu'il veut, je vais vous le dire. Il ne déposera les armes que quand il aura libéré son pays, son pays de Mahdi, il faut qu'il le rende à la Mecque.

« Il ne peut le faire qu'en balayant le Soudan. N'ayant pas de vaisseaux, il ne saurait songer à aller à la Mecque par la mer Rouge. Il doit donc traverser l'Égypte.

MORT DE GORDON

La France a reçu la dépêche suivante :

Londres, 3 février, matin. — En dépit des démentis des journaux, il est aujourd'hui certain que Gordon n'a pas été fait prisonnier lors de la prise de Khartoum par le Mahdi. Le brave général est mort vaillamment en combattant à la tête des quelques troupes qui lui étaient restées fidèles.

« La plupart des compagnons de Gordon ont été tués à ses côtés. On croit que le général s'était retranché dans le palais du gouvernement, et il s'est défendu jusqu'à ce que la ruine même de ce palais ait rendu impossible tout espoir de succès.

INTERVENTION ITALIENNE

Londres, 3 février. — Une dépêche de Rome annonce que le gouvernement italien se propose d'envoyer 35,000 hommes pour coopérer avec l'Anglais au Soudan. Tous les partis sont d'accord qu'il faut agir immédiatement et énergiquement, même ceux qui sont influencés par le Vatican.

LES AMOUREUX VOLONTAIRES DES HÔPITAUX

On sait que la passion antichristienne de la majorité du conseil municipal de Paris a privé les établissements hospitaliers de la capitale non-seulement des services des Sœurs qui ne devaient aux soins matériels des malades et infirmes, mais encore des bénévoles qui leur administraient les consolations suprêmes. Sur la prescription de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, une quête fut faite l'année dernière dans toutes les églises de la capitale pour l'entretien des bénévoles volontaires, qui se chargèrent dès lors de pourvoir au service spirituel des malades.

Mgr Guibert renouvela cette année cette prescription par une lettre pastorale dont nous détachons ce passage d'une extrême vérité :

« Aujourd'hui, le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

« Ajoutez, hélas! le sort des chrétiens qui meurent dans les hôpitaux est abandonné à toutes sortes de hasards, et un grand nombre d'entre eux, je le dis avec une profonde douleur, entrent dans l'éternité privés de secours de la foi. Le prêtre qui remplace l'annoncier, n'étant plus l'âme de l'établissement, ayant besoin d'une autorisation pour y pénétrer, ne peut plus faire cette visite quotidienne, cette visite, si précieuse, comme c'est l'ordinaire, des consolations suprêmes. Pour lui donner accès auprès d'un lit d'agonie, il faut que le mourant ait formulé une demande expresse. Abandonné par le mal, inconnu de ses proches, et de ceux qui l'entourent, on se voit obligé d'appeler le prêtre en aura-t-il la force? et, en face des dispositions peu brillantes ou nulles de ceux qui l'entourent, on se voit obligé de se passer d'une parole vraie :

révisé du consolateur? Vous le voyez : il y a, dans la situation des chrétiens malades dans nos établissements hospitaliers, une telle complication d'obstacles et de difficultés, qu'on doit regarder comme une grâce particulière de la Providence quand ils obtiennent de finir leur vie avec les consolations que les sacrements de l'Église.

Et c'est pour leur obtenir ce bien suprême que l'annoncier prétait adresse aux fidèles de son diocèse un appel auquel il ne sera pas moins bien répondu qu'un précédent.

Un agent secret provocateur

Nous avons raconté, d'après la *République radicale*, le rôle plus que singulier joué dans le complot de Montcau-Les-Mines par un agent secret, le sieur H... Quelques journaux ont écrit des articles dans lesquels on a prétendu que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Je tiens la version que j'ai rapportée, d'un avocat d'office, et je tiens à déclarer que je n'ai jamais eu aucune autorité à cet égard. Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

« Le 10 janvier, le président du tribunal civil de Cluses, devant qui M. Eugène Billard venait de plaider, a dit en dernier lieu le principal accusé, le sieur H... que le sieur H... avait organisé le complot, mais le ministre de l'Intérieur a écrit au *Matin* une lettre dont voici le plus intéressant passage :

en moins que l'année dernière; il n'en reste pour ainsi dire pas.

En collections et en vendus, on en a fait moitié moins : tout a été vendu.

Les observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort et ouest, ciel nuageux ou couvert, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

Observations météorologiques. — Paris, 8 février. — La pression barométrique est de 759 à Cherbourg; 705 à Nantes, Charleville; 700 à Lyon. — Bourraques à l'ouest d'Irlande. — Baisse de 4^m à Maligny; hausse de 4 à Brest, Biarritz, La Rochelle. — Temps probable : vent d'est fort